

AVIS ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de SALIES-DE-BEARN - Place du Bayaà - 64270 SALIES-DE-BEARN - Tél. : 05 59 38 89 51 – Courriel : ag@salies-de-bearn.fr

Coordonnées pour la demande de renseignements, l'obtention du dossier et l'envoi des offres Profil acheteur (retrait DCE, échanges et envoi Offres) : www.eadministration64.fr

Objet du marché : Travaux de réhabilitation et extension de l'Ecole Charles PERRAULT de Ville de SALIESDE BEARN suite aux inondations des 12/13 juin 2018.

Référence du marché : 19TX0013

Désignation des lots :

Le présent marché public est divisé en 17 lots :

LOT N°1.	:	DESAMIANTAGE – RETRAIT DU PLOMB – DEMOLITION
LOT N°2.	:	DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE
LOT N°3.	:	CHARPENTE BOIS – COUVERTURE – ZINGUERIE
LOT N°4.	:	MENUISERIE ALUMINIUM
LOT N°5.	:	SERRURERIE
LOT N°6.	:	MENUISERIE BOIS
LOT N°7.	:	PLATRERIE – FAUX-PLAFOND – ISOLATION
LOT N°8.	:	ELECTRICITE – CHAUFFAGE – TELEPHONE
LOT N°9.	:	PLOMBERIE – SANITAIRES
LOT N°10.	:	EQUIPEMENTS DE CUISINE – CLOISEMENT ISOTHERME
LOT N°11.	:	VENTILATION – CHAUFFAGE
LOT N°12.	:	CHAPE – CARRELAGE – FAÏENCE
LOT N°13.	:	REVETEMENT DE SOL SOUPLE
LOT N°14.	:	PEINTURE
LOT N°15.	:	V.R.D.
LOT N°16.	:	EQUIPEMENTS DE JEUX
LOT N°17.	:	EQUIPEMENTS SECURITE INCENDIE

Déroulement de la procédure :

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence et de mise en ligne de la consultation	17 décembre 2019
Règlementation	Délibération du 17/12/2019 n° 2019-083
Organe(s) de publication	BOAMP n°19-187062 du 17 décembre 2019 – Site internet de la Ville – Affichage Mairie et réseaux sociaux
Date limite de remise des offres	22 janvier 2020
Nombre de plis parvenus dans les délais	44
Date limite de validité des offres	120 jours

Caractéristiques de la procédure : Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation avec tous les soumissionnaires (articles L.2123-1 et R.2123-1 et s. du Code de la Commande Publique).

Critères de sélection de la consultation

Les critères pondérés retenus pour le jugement des offres sont :

- le prix des prestations 70 %, au vu du détail des prix ;
- la valeur technique des prestations 30 %, au vu des propositions techniques sur les postes identifiés dans le devis.

ATTRIBUTION DES MARCHES :

Désignation du lot	Attributaire	€ HT	€ TTC
Lot n°1 - Désamiantage – retrait de plomb – démolition	PROMPT DESAMIANTAGE 24240 MUSSIDAN	32 235,58 €	38 682,70
Lot n°2 – Démolitions – gros œuvre	OYHAMBURU BATIMENT 64120 SAINT-PALAIS	405 000,00 €	486 000,00
Lot 3 – Charpente couverture – zinguerie	CASABONNE 64120 ETCHARRY	89 557,19	107,468,62
Lot 4 – Menuiserie aluminium	MIROITERIE DU GAVE 64300 BAIGT DE BEARN	63 052,00	75 662,40
Lot 5 - Serrurerie	JPH 64390 SAUVETERRE DE BEARN	55 800,03	66 960,04
Lot 6 – Menuiserie bois	ETCHEVERRIA 64270 SALIES DE BEARN	130 531,10	156 637,32
Lot 7 – Plâtrerie – Faux plafonds - Isolation	SPB 64510 ASSAT	115 868,49	139 042,19
Lot 8 – Electricité – Chauffage - Téléphone	INEO 64120 LACQ	96 796,63	116 155,96
Lot 9 – Plomberie - Sanitaires	BOBION- JOANIN / BOIRET 64140 BILLERE	50 217,50	60 261,00
Lot 10 – Equipements cuisine – Cloisonnement isotherme	SARRAT SFEI 64390 SAINT GLADIE	204 273,05	245 127,66
Lot 11 – Ventilation – Chauffage	PYRENEERGIES 64420 SOUMOULOU	114 345,83	137 215,00
Lot 12 – Chape – Carrelage - Faïences	CMC CARRELAGE 40510 SEIGNOSSE	67 885,72	81 462,86
Lot 13 – Revêtement de sols souples	BALBIN TECHNICS SOLS 64870 ESCOUT	30 898,60	37 078,32
Lot 14 - Peinture	PAU PEINTURE 64121 SERRES-CASTET	42 900,00	51 480,00
Lot 15 - VRD	EUROVIA AQUITAINE 64400 OLORON SAINTE MARIE	95 667,11	114 800,53
Lot 16 - Equipements de jeux	KASO2 33510 ANDERNOS LES BAINS	27 364,00	32 836,80
Lot 17 – Equipements sécurité incendie	Absence d'offre		
		1 579 492,83	1 895 391,40

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours est le :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU - Villa Noulibos - 50 Cours Lyaudey - 64010 PAU Cédex
– Tél. : 05 59 84 94 40 / Télécopie : 05 59 84 94 40 - Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr - Adresse internet (U.R.L) : <http://pau.tribunal-administratif.fr>

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Date de l'envoi de l'avis à la publication : 24 avril 2020